
L'aventure franco-ontarienne et les nouvelles formes de médiation¹

David Welch
École de service social
Université d'Ottawa

Le but de cet article n'est pas de faire une étude exhaustive de la communauté franco-ontarienne, mais de mettre en lumière certains éléments qui permettent de comprendre comment cette communauté a servi de lieu de rencontre et de médiation entre divers groupes au cours de son histoire. Elle a créé de nouvelles pratiques sociales qui ont, à leur tour, suscité d'autres façons de se définir comme communauté.

Afin de saisir ces nouvelles formes de médiation, nous étudierons cinq occasions de rencontre. Nous parlerons d'abord brièvement des interactions entre les Canadiens français et les autochtones qui ont mené à la création du peuple métis dans la région des Grands Lacs. Nous verrons ensuite comment une forme socioéconomique particulière, l'agroforestier, a permis le développement d'une identité distincte de celle de la majorité anglophone. Nous ferons également ressortir les contradictions entre la majorité anglophone et la minorité franco-ontarienne qui ont renforcé l'identité de cette dernière. Nous examinerons aussi les nouveaux rapports qui se sont forgés entre l'État et la communauté franco-ontarienne depuis les années 1960. Enfin,

1. Ce texte s'appuie sur des recherches que j'ai menées avec Paul Leduc Browne de l'Université de Québec dans l'Outaouais. La section sur les services sociaux et les services de santé est tirée d'une recherche non publiée faite avec Madeleine Dubois de l'École de Service social de l'Université d'Ottawa. Cette recherche a bénéficié du soutien financier de Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

nous étudierons les nouvelles pratiques sociales qui sont apparues dans les dernières années pour contrer la trop grande dépendance envers l'État et la tendance à la bureaucratisation.

Notons que, lorsque nous situons la communauté franco-ontarienne dans le cadre des relations sociales, nous nous référons aux façons de communiquer par des activités de production et de reproduction. Les différences ethnoculturelles ne se caractérisent pas toujours par des relations de domination et de subordination. Cependant, dans le cas des relations de la communauté franco-ontarienne avec la communauté anglophone, elles ont été fondées dans une large mesure sur la domination, d'où la lutte constante du groupe minoritaire. Les interactions et les luttes sociales, de nature politique et économique, tant avec le groupe dominant qu'au sein de la communauté elle-même, ont donné lieu à des formes de pratiques culturelles particulières. Une telle situation peut expliquer les contradictions apparentes dans ces pratiques qui ont vu le jour en partie à cause d'une résistance à des identités imposées de l'extérieur et en partie à cause d'expériences historiques vécues par certains individus ou par l'ensemble de la communauté. Les pratiques culturelles externes ne sont pas toutes coercitives ou oppressives, mais toutes favorisent la création de nombreuses formes culturelles qui reflètent les idéologies de la société dominante. Un tel phénomène a une incidence directe sur la perception que la communauté a d'elle-même, car son degré d'acceptation dépend de son degré de succès à la lumière des résultats obtenus par les autres communautés et des possibilités qui lui sont offertes. Autrement dit, c'est la façon dont elle se perçoit par rapport au groupe dominant.

UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ

La première colonie permanente de langue française à s'établir dans ce qui allait devenir l'Ontario voit le jour en 1749 près d'un village huron situé le long de la rivière du Détroit en face du fort du même nom (Brodeur, 1979 ; Choquette, 1980). Ne voulant ni nuire à la lucrative traite des fourrures ni épuiser une population déjà éparpillée le long du fleuve Saint-Laurent à l'est de la rivière des Outaouais, la colonie limite sa production agricole aux produits

nécessaires pour se nourrir et nourrir la garnison locale et les commerçants de fourrures qui y séjournent. Par conséquent, le nombre de familles est peu élevé et la population plutôt mobile.

En 1786, la population de langue française dans la région du Détroit s'élève à environ 2 000 personnes dont quelques centaines de commerçants de fourrures de la région du fort Michilimackinac. La plupart des familles sont canadiennes-françaises, mais plusieurs sont métisses. De la relation symbiotique particulière entre les femmes autochtones et les voyageurs canadiens-français naît le peuple métis, à la fin du XVIII^e siècle, dans la région des Grands Lacs. Ni canadien-français ni autochtone, ce peuple parle le français et les langues autochtones. Catholique, il travaille pour les compagnies de fourrures. Cette interaction sociale et économique entre les Canadiens français et les autochtones a duré le temps du commerce des fourrures, soit jusque dans les années 1820. D'autres colonies de langue française vivent plus au sud, à Vincennes en Indiana, le long de la rivière Mississipp et autour des lacs Huron et Michigan.

La population canadienne-française qui s'établit en Ontario durant le Régime français, souvent autour des premiers établissements autochtones, continue d'occuper de nouvelles terres sur la rive sud du lac Saint-Clair dans le comté d'Essex Nord. Ainsi, dès la fin du XVIII^e siècle, après avoir acheté les terres des Ojibways, les familles de langue française s'établissent dans les basses terres marécageuses du comté de Kent près de l'embouchure de la rivière Thames. En 1816, la région compte environ 3 000 personnes dont la plupart sont des descendants des premiers colons. Dans les années 1840, d'autres colons venus du Bas-Canada s'y installent et s'intègrent à la population française existante. Si bien que, en 1871, environ 14 000 Canadiens français vivent dans les comtés de Kent et d'Essex (Brodeur, 1979).

La colonisation du village de Penetanguishene commence dans les années 1820 avec le déménagement de la base militaire qui était auparavant sur l'île Drummond, devenue territoire étatsunien depuis les changements apportés à la frontière séparant les deux pays. Les colons, arrivés en 1828, ne sont pas des agriculteurs mais des voyageurs canadiens-français et métis qui travaillent pour les autorités britanniques. Pour les récompenser de leur loyauté envers la

Couronne, car ils avaient dû quitter leurs foyers en sol américain pour demeurer sujets britanniques, on leur accorde une terre dans la région entourant Penetanguishene. L'économie du village se développe rapidement autour de la base militaire et navale. Partout autour des Grands Lacs, à mesure que le commerce des fourrures diminue en importance, l'agriculture vient à dominer l'économie d'où l'établissement de colonies plus permanentes et la diminution des interactions entre Canadiens français, Métis et autochtones. Les Métis, qui continuent d'habiter autour des peuplements canadiens-français comme à Penetanguishene, vivent d'une façon de plus en plus isolée. Ils sont souvent méprisés par la majorité des Canadiens français (Marchand, 1989). Une dizaine d'année plus tard, en 1841, le prêtre venu servir les voyageurs canadiens-français et métis encouragera les cultivateurs de sa région natale du Bas-Canada à s'y installer. Avec le temps les Métis deviennent de plus en plus minoritaires face à une majorité canadienne-française qui vit essentiellement d'agriculture et de l'industrie du bois.

L'AGROFORESTIER ET L'IDENTITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

Au début du XIX^e siècle, l'industrie forestière de la vallée de l'Outaouais attire les premiers Canadiens français dans l'est du Haut-Canada. Des milliers d'hommes viennent travailler comme ouvriers saisonniers dans les bois l'hiver et comme draveurs sur la rivière des Outaouais et le fleuve Saint-Laurent après la débâcle, puis ils retournent sur leurs terres dans le Bas-Canada vers la fin du printemps. Graduellement, certains occupent des postes dans les moulins à scie de la vallée, plus particulièrement à Hawkesbury et à Hull. Au début des années 1840, les Canadiens français commencent à s'établir sur des terres dans les comtés de Prescott et de Russell.

Plusieurs raisons expliquent leur arrivée rapide dans les comtés de l'Est ontarien. Dans les années 1840, la crise économique qui frappe l'agriculture dans la vallée du Saint-Laurent atteint son apogée, les fermiers cherchent alors à se relocaliser. Dans les comtés de Prescott et de Russell, les colons anglophones sont peu intéressés aux fonds argileux des basses terres qui ressemblent aux espaces cultivés au Bas-Canada. Bon marché, elles sont acquises par

plusieurs Canadiens français familiers avec les terres de l'Est de l'Ontario à cause de leur expérience dans les camps de bûcherons.

En 1841, le Haut et le Bas-Canada, déjà unis économiquement par l'industrie forestière et agricole, se joignent pour former le Canada Uni consacrant ainsi la vallée de l'Outaouais comme constituante politique de la province unifiée. Même si cette région relevait officiellement du diocèse de Kingston, elle était plus accessible à partir de Montréal. En réalité, elle était administrée par l'archevêché de Montréal alors sous la direction de M^{br} Bourget. Ce dernier y envoie des missionnaires établir quelques paroisses et desservir la population catholique majoritairement irlandaise et écossaise, mais aussi canadienne-française pour ce qui est des camps de bûcherons (Choquette, 1984 : 88). Dès les années 1840, pour dissuader ses ouailles d'émigrer aux États-Unis, M^{br} Bourget les encourage activement à coloniser tout l'Est ontarien.

Les Canadiens français viennent s'y installer avec leur famille qui compte souvent de jeunes enfants. Pauvres et avec peu de capital, ils ont tendance à acheter des terres bon marché, soit des lots de 15 acres dans les basses terres marécageuses. La faible superficie de ces lots permet à plusieurs familles de s'établir dans la région. Toutefois, leur exigüité rend difficile la rotation des cultures et le peu de profondeur du sol arable font que la terre s'épuise rapidement. Par conséquent, la plupart des fermiers canadiens-français de l'Est de l'Ontario ne peuvent produire que pour leur subsistance et non pour le commerce. Pour arrondir leurs maigres revenus agricoles, les familles colonisatrices se tournent vers la forêt d'où elles peuvent tirer l'argent nécessaire à l'achat des semences et, parfois même, d'une première terre. L'industrie forestière n'est pas seulement une source d'emploi, elle est aussi, pour les fermiers de la vallée de l'Outaouais, un débouché pour vendre foin, chevaux et nourriture. Dans les années 1850, la compagnie Egan emploie 3 800 hommes dans ses camps et la compagnie Gilmour, 1 000. À la même époque, la compagnie Hamilton compte 500 hommes à temps plein et plus de 400 à temps partiel dans ses moulins à scie de Hawkesbury (Greening, 1972 : 134-136). Le fait de dépendre de l'industrie forestière, et pour l'emploi et pour le commerce, donne des résultats mitigés car elle offre seulement des emplois saisonniers et est assujettie aux caprices

des marchés internationaux. Malgré son instabilité, le secteur agroforestier fournissait de l'emploi aux jeunes hommes qui voulaient économiser suffisamment pour acheter une terre et s'y installer avec leur famille. Si bien que, en 1871, plus de 87 % des familles canadiennes-françaises possèdent plus de 50 acres de terre chacune (Gaffield, 1987 : 79).

La colonisation du Nord-Est ontarien suit, à plusieurs égards, le même processus que dans l'Est ontarien, sauf qu'elle est plus récente. Elle s'échelonne à partir des années 1880 et continue, par vagues, jusqu'aux années 1930. Comme dans l'Est, elle est fortement influencée par l'agroforestier. La plupart des colons suppléent leurs faibles revenus tirés de la terre en travaillant dans l'industrie forestière pendant l'hiver. Dans certains cas, l'agriculture s'est modernisée car, dans le Nord-Est, le sol était plus fertile et les marchés suffisamment proches (D'Amour, 1980). À partir des années 1950, en raison du climat rigoureux et des meilleurs salaires offerts grâce à la syndicalisation, c'est l'industrie forestière qui s'impose dans toute la région située entre Cochrane et Hearst (Bernard, 1991). Comme ce fut le cas ailleurs où les Canadiens français se sont établis, en Ontario, l'agroforestier a contribué à ouvrir de nouvelles régions à la colonisation en leur fournissant une première base économique.

Peu importe la période où les Canadiens français sont venus en Ontario, on peut dégager certaines pratiques communes. Installés dans des villages relativement homogènes, ils conservent beaucoup de leurs traditions et de leurs représentations culturelles et idéologiques. Dans plusieurs régions, leur masse critique est suffisante pour fonder des paroisses, des écoles et des organismes sociaux. Plus tard, ils établissent des coopératives et des caisses populaires formant un réseau plus ou moins autonome qui reflète leur réalité économique et sociale. La majorité des services destinés à la population canadienne-française, tels les hôpitaux, les orphelinats, les foyers pour mères célibataires et les hospices pour personnes âgées, voient le jour grâce à des congrégations religieuses. Ils fonctionnent partiellement ou entièrement en français mais, avec le temps, plusieurs de ces institutions seront divisés sur une base linguistique tout en demeurant catholiques.

Ces diverses institutions sont des mécanismes importants pour la conduite de la vie sociale tout comme pour le contrôle et la

distribution des ressources à l'intérieur de la communauté franco-ontarienne. Bien qu'ils soient minoritaires dans leur province, les Franco-Ontariens ne se perçoivent pas nécessairement comme tels dans leur milieu. Ils se considèrent plutôt comme partie intégrante d'une société canadienne-française plus large.

Il convient de noter qu'en Ontario, l'agroforestier reste important pour les Canadiens français pendant plus de 150 ans, c'est-à-dire de 1800 à 1960. Cette forme d'organisation sociale, qui s'étend du Québec jusque dans l'Est et le Nord-Est ontariens et dans la région de Penetanguishene permet au Canada français de demeurer une société économique et culturelle solidaire. Au lieu de détruire la société plus traditionnelle, l'agroforestier la transforme et facilite son adaptation aux besoins et aux exigences des populations et des régions concernées.

Pendant toute cette période, les Canadiens français accèdent rarement aux postes de direction dans les divers secteurs économiques. Règle générale, ils sont bûcherons, cheminots semi-qualifiés, petits cultivateurs de subsistance ou travailleurs d'usine. Les formes socioéconomiques capitalistes et l'attitude de la majorité anglophone les excluent des postes de commande dans le milieu des affaires, de la politique et de plusieurs institutions contrôlées par la majorité. Quand les Canadiens français s'installent en Ontario, ils apprennent vite que l'accès à certains niveaux économiques leur est impossible (Thériault, 1982).

Cependant, leur esprit de débrouillardise, leur esprit de solidarité et leurs stratégies économiques et sociales assurent leur survie en dépit des nombreux changements survenus dans une société en effervescence (Berger, 1979 : 196). Leurs institutions autonomes et leurs activités socioéconomiques leur permettent de continuer à vivre là où d'autres groupes n'avaient pu le faire (Berger, 1979 : 199).

MINORITÉ FRANCO-ONTARIENNE ET MAJORITÉ ANGLOPHONE DE 1880 À 1930 : APPARITION DE NOUVELLES FORMES DE MÉDIATION

Au milieu du XIX^e siècle, fidèles à l'esprit de Lord Durham, les autorités gouvernementales ontariennes croient, naïvement peut-être,

que les Canadiens français accepteraient volontiers de s'assimiler à une culture anglo-britannique jugée supérieure par la majorité anglophone². Quand il devient clair qu'ils ne s'assimileraient pas et, qu'au contraire, leurs nombres réel et relatif augmentent, le gouvernement impose, dès les années 1880, d'importantes restrictions aux écoles françaises encore majoritairement publiques³. La population canadienne-française de l'Ontario les abandonne et fonde de nouvelles écoles séparées catholiques ce qui a renforcé le lien entre la langue et la religion et consolidé l'influence de l'Église catholique au sein de la communauté⁴.

-
2. Il faut replacer les restrictions imposées aux études en langue française dans le contexte de l'époque. Dans le passé, il y a eu une période intense de sentiment anti-catholique et anti-Canadiens français qui a mené, entre autres, à la pendaison de Louis Riel en 1885. Parmi la majorité anglophone, plusieurs perçoivent les Canadiens français de l'Ontario comme étant d'une autre race, voire des personnes pas tout à fait humaines. Le *Mail* du 24 novembre 1886 déclare : « *The Russell and Prescott schools are the nurseries not merely of an alien tongue, but of alien customs, of alien sentiments, and, we say it without offense, of a wholly alien people* ». L'*Evening Telegram*, pour ne pas être en reste, donne, en 1889, cette description de la population franco-ontarienne des comtés de Prescott-Russell : « *The traveller who finds himself in this Providence-forsaken hole at evening may well pale with anxiety at the prospect of spending a night in any of the low-walled, ramsackle, log apologies for houses which meet his gaze. If the houses themselves are not sufficiently repulsive, a glance at the inhabitants would certainly cause him to decide in favour of taking to the woods for his lodgings. Dirty, greasy, bleary-eyed looking specimens, they no more approach the average county people to be found in central Ontario than South African Hottentots approach the types of polished European civilization [...] It is the land of the French, the kingdom of the garlic-eaters* » (dans F.A. Walker, 1976 : 136).
 3. En 1894, le journal conservateur *Evening News* annonce : « *Canada can never be great as long as it contains within its borders two races speaking two languages* » (Morgan, 1987 : 291).
 4. Rappelons que, malgré l'influence grandissante de l'Église, la population franco-ontarienne de certains villages de l'Est a d'abord refusé de transférer ses taxes aux écoles séparées de peur de perdre les avantages fiscaux supérieurs des écoles publiques (Bourgie et Proulx, 1980 ; Choquette, 1987 ; Gaffield, 1987). Dans le comté de Russell, cette situation est survenue en 1893 et l'évêque d'Ottawa a alors refusé les sacrements aux parents qui désobéissaient à ses ordres. Un cas semblable s'est produit en 1900 dans la paroisse de Saint-Joseph d'Orléans, près d'Ottawa (Choquette, 1987 : 153). C'est seulement au début du XX^e siècle que les parents renonceront à cette pratique et adhéreront au système des écoles séparées (Bougie

Avec le temps, l'Église catholique de langue française devient, à beaucoup d'égards, la principale institution de gouvernance de la communauté franco-ontarienne et est donc de plus en plus apte à transformer celle-ci à son image. Bien qu'elle cherche à promouvoir la vie agraire par l'entremise de ses paroisses et de ses autres institutions, l'Église sait s'adapter aux nouvelles conditions économiques issues notamment de l'urbanisation et de l'industrialisation. Sa position de pouvoir lui permet de continuer d'imposer ses points de vue autoritaires et conservateurs aux diverses institutions franco-ontariennes.

Sous-estimant la ténacité et la capacité de résistance passive et active de la communauté franco-ontarienne, le gouvernement provincial impose, en 1912, le Règlement XVII qui interdit l'usage du français comme langue d'enseignement après la deuxième année du primaire. Il s'agit d'une tentative flagrante pour en finir avec l'éducation de langue française en Ontario! Grâce à leur sentiment de solidarité, les Franco-Ontariens, s'appuyant sur les institutions existantes, se mobilisent. Ils créent des institutions autonomes, en éducation par exemple, qui reflètent leurs valeurs et leurs particularités encore plus que ne le faisaient les anciennes écoles bilingues.

C'est ainsi que, 15 plus tard, en 1927, lorsque le gouvernement ontarien abolit l'application du fameux Règlement XVII, à cause notamment de l'opposition farouche de toute la population de langue française au Canada, il se trouve face à une communauté franco-ontarienne encore plus unie. Par ses actes de répression, il avait contribué à la renforcer et à consolider l'influence de l'Église catholique de langue française au sein de ses diverses institutions sociopolitiques. Le gouvernement se voit donc obligé de reconnaître l'existence d'une communauté franco-ontarienne et de limiter ses visées d'acculturation et d'assimilation.

Depuis lors, le gouvernement ontarien agit de façon plus discrète et cherche par des moyens plus subtils à intégrer la population francophone dans son système scolaire. Durant les années qui suivent l'abolition du Règlement XVII, il nomme des inspecteurs

et Proulx, 1980 : 178-184). Vers 1920, presque toutes les écoles de langue française étaient intégrées dans le système scolaire séparé, exclusivement catholique.

franco-ontariens pour superviser les écoles élémentaires, publiques et séparées, de langue française, lesquels « parlent » maintenant au nom de l'État. Ils ont la responsabilité de définir les normes éducationnelles d'après les critères gouvernementaux, parmi celles-ci il y a le choix des manuels et la formation des enseignants. En s'intégrant davantage au système ontarien, les écoles de langue française perdent cependant certaines caractéristiques qui les rendaient culturellement et politiquement différentes (Welch, 1990).

ANNÉES 1960-1970, NOUVELLES FORMES DE NÉGOCIATION AVEC L'ÉTAT

Au début de 1969, le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle présente au gouvernement de l'Ontario le *Rapport Saint-Denis* (Saint-Denis, 1969). Grâce à celui-ci, les membres de la communauté ont, pour la première fois depuis le congrès de fondation de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFEO)⁵ en 1910, un aperçu global de leur vie culturelle et sociale. Se basant sur une définition large du mot « culture », le rapport met en relief les difficultés auxquelles fait face la population franco-ontarienne pour adapter ses institutions aux nouvelles réalités urbaines et économiques. Soulignant l'état critique de la situation, il propose des solutions axées sur une vision communautaire et une plus grande intervention étatique. On y recommande, entre autres, la mise sur pied d'un Conseil des Arts indépendant qui deviendrait une structure parallèle pour « l'élaboration de politiques précises à l'endroit des divers secteurs de la vie artistique et culturelle d'expression française » (Saint-Denis, 1969 : 217). Selon le rapport, « le Franco-Ontarien » doit faire un choix :

5. L'ACFEO voit le jour en 1910 lors d'un congrès qui regroupe plus de 1 200 délégués. Au fil des ans, elle a dirigé la majorité des luttes pour l'éducation en langue française en Ontario et s'est engagée aussi dans un éventail d'activités telles la fondation de caisses populaires, la colonisation du Nord-Est ontarien et la lutte contre la mise en tutelle des jumelles Dionne. En 1969, afin d'élargir son mandat, l'organisme laisse tomber le mot « éducation » et prend le nom d'ACFO.

il peut continuer de s'isoler comme l'histoire l'a si souvent contraint pour préserver sa personnalité, au risque de voir celle-ci s'étioler. Ou bien, [...] il peut décider de prendre tous les moyens qui lui sont offerts par le pouvoir politique pour se tailler la place qui lui revient dans la société et s'imposer par la qualité et l'excellence des manifestations de son être social (Saint-Denis, 1969 : 219).

Même si, en fin de compte, le gouvernement provincial refuse le concept de services parallèles et décide d'intégrer les activités culturelles destinées à la communauté franco-ontarienne aux programmes existants, le *Rapport Saint-Denis* transforme de façon importante les positions de l'élite de cette communauté face à l'État. Traditionnellement, les élites religieuses et laïques avaient confié la sauvegarde de l'identité franco-ontarienne à la famille et aux institutions religieuses, généralement francophones. La sécularisation et l'étatisation des soins de santé, des services sociaux et de l'éducation accentuent la « distanciation entre les élites traditionnelles et leur communauté » (Carrière, 1993 : 324). Dorénavant, les droits concédés ou transférés par le gouvernement provincial (Welch, 1988 ; Carrière, 1993) déterminent en bonne partie le pouvoir, l'influence et le degré d'autonomie dont jouira l'élite franco-ontarienne.

La transformation des rapports entre la communauté franco-ontarienne et l'État provincial doit être replacée dans le contexte des années 1960. En Ontario, comme ailleurs au pays, le gouvernement devient de plus en plus interventionniste dans tous les secteurs de la vie sociale et économique. Au nom de la modernité, des réformes et du bien-être de la population, le gouvernement ontarien modifie la structure et le mandat de ses institutions ; il investit des millions de dollars dans la transformation du système d'éducation, des services de santé et des services sociaux.

Ces changements qui bouleversent les villes ontariennes ont des répercussions importantes sur la communauté franco-ontarienne. En 1968, le gouvernement provincial adopte les projets de loi 140 et 141 qui permettent l'éducation en langue française dans les écoles secondaires publiques « là où le nombre le justifie »⁶. Or, ces

6. Le 24 août 1967, le premier ministre de l'Ontario, John Robarts, annonce que le gouvernement accepte de financer l'éducation de langue française au niveau secondaire dans les écoles publiques. Le projet de loi 141, adopté en juillet 1968, autorise

nouvelles lois confient la mise en application aux conseils scolaires locaux généralement anglophones et souvent réfractaires à la construction de nouvelles écoles. Si les changements imposés par l'État touchant l'amélioration des services, la qualité du personnel et les avantages matériels profitent à la communauté franco-ontarienne – comme à l'ensemble de la population du reste –, ils viennent aussi affaiblir leur identité, car souvent le nouveau personnel est anglophone et incapable de saisir les nuances et les particularités propres à la communauté (Petty et Ouimet, 1988).

Pour ce qui est des soins de santé et des services sociaux, pendant un certain temps le gouvernement provincial facilite la construction d'hôpitaux qui remplacent les établissements locaux souvent fondés et gérés par des religieuses canadiennes-françaises. Dans plusieurs villes et régions, ces nouveaux hôpitaux ne se trouvent plus dans les quartiers francophones ou près de ceux-ci comme auparavant. Par ces interventions gouvernementales, les Franco-Ontariens perdent souvent le contrôle des institutions qu'ils avaient créées et dirigées pendant plusieurs générations. Dans un tel contexte, ils se sentent incapables de s'identifier à ces nouvelles institutions et à d'autres formes de gouvernance basées sur une langue, des pratiques et des valeurs sociopolitiques différentes des leurs.

Par ailleurs, l'intervention plus directe du gouvernement provincial déborde les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Au nom d'une meilleure gestion municipale et de

ainsi l'éducation en langue française « là où le nombre le justifie ». Toutefois, la nouvelle loi ne précise pas si les cours devraient se donner dans une école secondaire bilingue existante (là où certaines matières sont déjà enseignées en français), dans des entités de langue française (deux sections indépendantes dans une même école) ou, enfin, dans une école secondaire autonome. En effet, le gouvernement laisse l'interprétation et l'application de la loi entre les mains des conseils scolaires locaux. Par ailleurs, la loi considère l'éducation en langue française comme un droit individuel sans faire de lien direct avec la culture. Pourtant, la communauté franco-ontarienne l'a toujours vue comme un droit collectif, « l'une des forces les plus importantes de sa survivance en tant que groupe culturel » (Bériault, 1968 : 14). En somme, il s'agit de deux visions contradictoires de l'éducation franco-ontarienne qui ont donné lieu à de nombreux conflits.

la lutte contre la pauvreté, les divers paliers de gouvernement choisissent de démolir des vieux quartiers populaires plutôt que de fournir des services aux diverses communautés qui y sont déjà. La disparition de ces quartiers force le déracinement ou l'expropriation de milliers de personnes détruisant ainsi plusieurs réseaux ethnoculturels (Stasiulis, 1980 : 24-25). Cette nouvelle intervention étatique a un effet négatif sur certains quartiers franco-ontariens. À Ottawa, par exemple, dans les années 1960 et 1970, on a démoli une partie de la Basse-Ville et tout le quartier des plaines LeBreton obligeant la population franco-ontarienne à déménager plus à l'est, dans les banlieues d'Ottawa, ou du côté québécois de la rivière des Outaouais (Carrière, 1983). Les nouveaux arrivants logés dans les habitations à loyers modiques (HLM) de la Basse-Ville seront souvent des anglophones à revenu faible ou moyen. À la même époque, les transformations aux environs du marché By, un ancien quartier d'affaires où se trouvent aussi des écoles et des lieux de culte pour la communauté franco-ontarienne, ont aussi eu un effet dévastateur. Ce manque de respect de l'intégrité ethnoculturelle s'est également manifesté à Sudbury, avec la destruction d'une bonne partie du quartier Moulin à Fleur, et à Toronto, dans les quartiers autour de l'ancienne paroisse Sacré-Cœur.

Dans les banlieues de ces trois villes ontariennes, là où se trouvent les plus fortes concentrations de Franco-Ontariens, la création de nouveaux espaces publics francophones s'avère difficile à cause de la dispersion de la population, de l'éloignement des écoles et des centres communautaires, etc. En outre, l'expansion continue de ces banlieues peuplées en majorité d'anglophones a partiellement détruit certaines anciennes concentrations franco-ontariennes telles celles d'Orléans près d'Ottawa, de Tecumseh près de Windsor et des villages autour de Sudbury. Les nouvelles pratiques culturelles qui s'y installent sont souvent centrées sur les intérêts de la classe moyenne, ce qui laisse moins de place à celles de la classe ouvrière qui habitait depuis fort longtemps ces anciens quartiers à majorité franco-ontarienne. La dispersion a peut-être amélioré le niveau de vie, mais elle a entraîné des changements dans l'identité socioculturelle.

Les réformes étatiques des années 1960 et du début des années 1970 ont permis aux Franco-Ontariens de profiter, pendant un certain temps, d'une certaine mobilité socioéconomique et de meilleurs services dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Cependant, vers la fin des années 1970, le développement de l'État providence s'est assez rapidement essoufflé.

Ces changements entraînent des répercussions d'autant plus importantes pour la communauté francophone de l'Ontario qu'elles se conjuguent avec la montée du nationalisme québécois et l'éclatement de l'identité canadienne-française, une identité ancrée dans la foi catholique et la langue française qui avaient été, jusque-là, le pivot de la majorité de ses pratiques (Martel, 1997). Les pratiques sociales fondées sur la sauvegarde de la foi et de la langue de l'ensemble de la grande « famille » canadienne-française ont été transformées non seulement par les nombreuses interventions de l'État, mais aussi par l'engagement plus poussé des associations, des groupes – surtout de femmes – et de la revendication des droits d'une communauté qui se perçoit de plus en plus comme minoritaire au fur et à mesure qu'elle adopte, non plus une identité canadienne-française, mais une identité franco-ontarienne.

Avec l'absence de contrôle d'un État de langue française, comme c'est le cas au Québec, et la perte d'influence de l'Église sur l'éducation et la plupart des services sociaux, la communauté franco-ontarienne se trouve aujourd'hui souvent confrontée à des pouvoirs politiques, des services et des professionnels qui ne sont pas sensibles à leurs besoins particuliers. Même s'il lui accorde certains droits, l'État ontarien pourrait maintenant définir ou imposer des rapports sociaux acceptables entre la minorité francophone et la majorité anglophone, voire faire reconnaître l'identité franco-ontarienne.

ANNÉES 1980-1990, NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET NOUVELLES FORMES DE MÉDIATION

Dans les années 1980, avec l'essoufflement des réformes de l'État providence ontarien et l'appui des diverses mobilisations

sociales en faveur des services en langue française, une partie des leaders de la communauté franco-ontarienne avance la thèse suivante : si notre communauté désire vraiment s'épanouir, ses membres devront avoir le droit de déterminer leur propre avenir. Afin de surmonter les différentes formes d'exclusion économique et sociale, les gens devraient chercher à atteindre une plus grande autonomie et à créer – ou recréer – des organismes et des formes culturelles qui refléteraient les aspects changeants de la communauté tout en respectant les ancrages historiques et géographiques de la communauté (Groupe C'est l'Temps, 1981 : 112 ; Tissot, 1981 : 95).

À partir de ces questionnements, des Franco-Ontariens se tournent vers de nouvelles pratiques. Voulant dépasser les préoccupations constantes liées à l'éducation, certains entreprennent des actions qui remettent en question l'inégalité des sexes et les grands écarts socioéconomiques à l'intérieur de la communauté franco-ontarienne par exemple.

Ils proposent que, comme par le passé, la communauté franco-ontarienne trouve des solutions de rechange en tablant sur ses ressources et sa créativité. Ils cherchent des solutions à des problèmes actuels. Par exemple, comment de nouvelles pratiques sociales pourraient-elles demeurer indépendantes des institutions étatiques ? Quel rôle l'État devrait-il jouer dans le développement continu de la communauté ? D'autres suggèrent par ailleurs que les formes alternatives de pratiques sociales évitent les aliénations qui ont existé dans les services anglophones et même dans quelques services franco-phones.

Ces Franco-Ontariens ont choisi de ne pas défendre aveuglement le *statu quo* dans l'éducation et les services sociaux. Plusieurs ont, au contraire, été extrêmement critiques par rapport à la bureaucratisation et la déshumanisation grandissantes de l'État. Ces dernières années, ils ont ainsi contesté la notion que les questions sociales soient uniquement « des problèmes techniques à être résolus administrativement par des experts, au lieu d'être résolus à travers un processus démocratique par ceux et celles qui utilisent et fournissent le service » (Browne et Landry, 1995 : 111).

Tout en reprochant au gouvernement d'être trop rigide, hiérarchique et impersonnel, des intervenants continuent à soutenir qu'il

appartient à l'État, par le biais de son régime fiscal, de fournir les moyens financiers nécessaires aux organisations offrant les services que la communauté a définis démocratiquement. Même s'ils critiquent la bureaucratie gouvernementale, ils refusent le transfert des services sociaux et des services de santé au secteur privé. Plusieurs ont constaté que ce dernier, orienté vers la recherche du profit, ne s'intéressait pas aux services essentiels au développement d'une communauté parce que, financièrement, ils sont peu rentables. En pratique toutefois, la mise sur pied d'organismes privés pourrait augmenter les possibilités de choix, car les groupes communautaires rivaliseraient avec les organismes étatiques et offriraient « l'avantage de la qualité (flexibilité, proximité aux clients et clientes, capacité d'innover, etc.) et de la quantité (coûts moindres attendus) » (Browne et Landry, 1995 : 370). Comme nous l'avons souligné précédemment, ces groupes donneraient aussi des services qui respectent davantage la langue et la culture de la communauté franco-ontarienne.

Dans diverses régions, particulièrement entre 1956 et 2002, les Franco-Ontariens cherchent de nouvelles façons de faire face aux compressions budgétaires du gouvernement de Mike Harris⁷. À Sudbury, par exemple, des groupes de femmes se sont fusionnés non seulement pour économiser, mais aussi pour fournir du soutien aux femmes directement touchées par ces compressions. Une coopérative féminine a été mise sur pied afin de créer de nouveaux emplois qui correspondent aux besoins et aux talents des femmes. À Hearst, le groupe Parmi elles a fondé, en 1982, une pépinière coopérative, la Maison verte. Les fonds fédéraux ont permis de créer 8 emplois à temps plein et 35 emplois à temps partiel. Les participantes font maintenant pousser des millions de semences d'arbres et de plantes potagères. Elles construisent aussi de nouvelles serres pour cultiver des tomates destinées au marché local.

7. Même si de nombreuses nouvelles pratiques sociales voient le jour en Ontario français, on n'en a peu parlé. Depuis 1995, les Écoles de service social de l'Université Laurentienne et de l'Université d'Ottawa publient *Reflets : revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*. Comme cette revue encourage les chercheurs et les militants à rédiger des articles, un plus grand nombre de ces nouvelles pratiques sont maintenant objet d'études. À titre d'exemple, un article récent (Coderre et Dubois, 2000) signale plusieurs projets novateurs entrepris dans les quartiers franco-ontariens à faible revenu d'Ottawa.

À Noëlville, on a mis sur pied une coopérative pour répondre aux besoins socioéconomiques de cette petite ville située près de Sudbury. La Coopérative de santé et de logement de la Rivière-des-Français, qui compte plus de 300 membres, a vu le jour en 1997. Elle offre divers services sociaux et de santé et une coopérative de logement pour les personnes âgées afin de leur éviter d'avoir à quitter la région. Plutôt que de les concentrer dans une seule ville, ce dernier projet prévoit répartir les logements dans trois villages. Une fois terminé, il aura créer au moins 15 emplois directs et autant d'emplois indirects (Dennie, 1999b).

Sur une plus grande échelle, les Franco-Ontariennes ont participé à l'organisation de la Marche mondiale des femmes dont les activités ont culminé en octobre 2000. Les groupes de femmes anglo-ontariennes et franco-ontariennes se sont joints aux femmes du monde entier pour lutter contre la violence et la pauvreté (Gérome, 2000). Durant les mois précédents la Marche mondiale des femmes, les Franco-Ontariennes avaient organisé, dans diverses régions de la province, de nombreuses activités de sensibilisation.

Toutes ces solutions alternatives ont aidé à redonner confiance aux communautés qui avaient perdu une partie de leur population (surtout les jeunes) au fil des ans. Elles ont aussi renforcé le sentiment de solidarité sociale. Comme ce fut souvent le cas par le passé, les nouvelles pratiques ont servi à raffermir les institutions francophones existantes et à en créer de nouvelles, souvent mieux adaptées aux besoins actuelles des communautés (Coderre et Dubois, 2000 ; Bagaoui et Denie, 1999 ; Welch, 1999). Elles ont aussi permis de rejoindre des populations souvent négligées, notamment les immigrants francophones (les femmes en particulier) et les personnes moins scolarisées.

Ces quelques exemples montrent que les institutions communautaires franco-ontariennes ont relevé le défi d'assurer de nouvelles formes de services et de création d'emplois⁸. Appuyées sur des initiatives de la base, mais reconnaissant l'importance du financement

8. Actuellement, il y a au moins 20 projets de développement économique communautaire en Ontario français qui tentent d'établir des liens entre les questions sociales et le développement économique local (Dennie, 1999a).

gouvernemental, elles essaient d'éviter la surprofessionnalisation et la bureaucratisation propres aux organismes étatiques et, en même temps, tentent d'échapper à la tendance à devenir trop bureaucratiques et donc anti-démocratiques. Les institutions qui adoptent ces nouvelles formes de pratiques sociales et communautaires devront toutefois se garder du repli sur soi qui mènerait à d'autres formes d'intolérance et d'exclusion. En privilégiant de nouvelles manières d'unir leurs actions à celles d'autres communautés ayant des intérêts communs, cela devient :

a struggle between very different values ; the logic of competition versus the logic of community ; the logic of machines and machine efficiency versus the logic of people trying to make a life for themselves and participate meaningfully in their society (Menzies, 1996 : xv).

En fin de compte, la question demeure à savoir si l'action locale sera le prolongement de l'uniformité mondiale ou si l'action mondiale sera le prolongement de la diversité locale (Menzies, 1996 : 19).

*

* *

Nous pouvons aujourd'hui constater que les différentes formes de médiation, passées et présentes, ont joué un rôle essentiel dans la sauvegarde et le développement des communautés francophones en Ontario durant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle. Historiquement, les fondateurs des premiers villages et les initiateurs d'organismes socioéconomiques de l'Ontario français ont créé des groupes d'entraide pour répondre à leurs besoins essentiels qu'ils soient d'ordre social ou identitaire, individuel ou communautaire. Au fil du temps, cela a conduit à la création de réseaux d'organismes et à l'enracinement de pratiques, de coutumes et de traditions.

Dans les années 1960, beaucoup de Franco-Ontariens se sont tournés davantage vers le gouvernement pour obtenir un soutien plus actif pour la création d'organismes et de services. Depuis la fin des années 1970, l'essoufflement de l'État providence les a incités à une plus grande autonomie dans leurs interventions et même à remettre en question certaines assises socioéconomiques de notre société.

Par ces remises en question, des Franco-Ontariens ont adopté de nouvelles pratiques sociales. Leurs nouveaux projets peuvent, dans certains cas, créer de nouveaux espaces publics, plus démocratiques. En fin de compte, certains projets ont plus ou moins contribué à la production – ou la reproduction – parfois même à la remise en question des rapports entre classes, nations, groupes ethniques, hommes et femmes.

Références

- Bagaoui, Rachid, et Donald Dennie (1999), « Le développement économique communautaire : nouveau départ pour le mouvement associatif franco-ontarien? », *Reflets : revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, 5, 1, p. 75-94.
- Bériault, R. (1968), *Report of the Committee on French Language Schools in Ontario*, Toronto, Ministère de l'Éducation.
- Berger, John (1979), *Pig Earth*, London, Writers and Readers Publishing Cooperative.
- Bernard, Roger (1991), *Le travail et l'espoir*, Hearst, Le Nordir.
- Bourgie, Francine, et Jean-Pierre Proulx, (1980), *Embrun*, Ottawa, l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens de l'Ontario.
- Brodeur, René (1979), *Villages et visages de l'Ontario français*, Toronto, TVOntario.
- Browne, Paul Leduc, et Pierrette Landry (1995), *The « Third Sector » and Employment*, Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternatives, texte inédit.
- Carrière, Fernand (1983), *Le confort... sans histoires : les Franco-Ontariens, de 1960-1970*, Toronto, TV Ontario.
- Carrière, Fernand (1993), « La métamorphose de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985 » dans Cornelius J. Jaenan (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 305-340.
- Choquette, Robert (1980), *L'Ontario français historique*, Montréal, Études Vivantes.
- Choquette, Robert (1984), *L'église catholique dans l'Ontario français du XIX^e siècle*, Ottawa, Édition de l'Université d'Ottawa.
- Choquette, Robert (1987), *La foi, gardienne de la langue en Ontario 1900-1950*, Montréal, Bellarmin.
- Coderre, Cécile, et Madeleine Dubois (2000), « Solidarité et citoyenneté : initiatives pour contrer la pauvreté chez les francophones dans Ottawa-Carleton », *Reflets : revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, 6, 2, p. 61-87.
- D'Amour, Michel (1980), *Moonbeam 1913-1945 : la colonisation, la vie économique et sociale*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario.
- Dennie, Donald (1999a), « Entrevue avec Éthel Côté, directrice générale du Conseil de la Coopération de l'Ontario », *Reflets : revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, 5,1, p. 18-25.
- Dennie, Donald (1999b), « Je refuse de laisser mourir mon village », *Reflets : revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, 5, 1, p. 152-158.
- Gaffield, Chad (1987), *Language, Schooling and Cultural Conflict*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

- Gérome, Marie-Hélène (2000), « La Marche mondiale des femmes en l'an 2000 en Ontario français », *Reflets : revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, 6,1, p. 192-196.
- Greening, W.E. (1972), « The Lumber Industry in the Ottawa Valley and the American Market in the Nineteenth Century », *Ontario History*, 62, p. 134-136.
- Groupe C'est l'temps (1981), « Se prendre en main », *Revue du Nouvel-Ontario*, 13, p. 110-114.
- Marchand, Micheline (1989), *Les voyageurs et la colonisation de Pénétanguishene (1825-1871)*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario.
- Martel, Marcel (1997), *Le deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroutés du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Menzies, Heather (1996), *Whose Brave New World?*, Toronto, Between the Lines.
- Morgan, Robert (1987), « English Studies as Cultural Production in Ontario 1860-1920 », thèse de doctorat, Université de Toronto.
- Petty, Donna, et Renée Quimet (1988), *Quand je suis malade, je ne suis pas bilingue*, Ottawa, Association canadienne pour la santé mentale, Section d'Ottawa-Carleton.
- Saint-Denis, Roger (1969), *La vie culturelle des Franco-Ontariens. Rapport du comité franco-ontarien d'enquête culturelle*, Ottawa, Gouvernement de l'Ontario.
- Stasiulis, Daiva (1980), « The Political Structuring of Ethnic Community Action : A Reformulation? », *La revue canadienne des études ethniques*, 12, 13, p. 19-43.
- Thériault, J. Yvon (1982), « Trois évidences sur notre réalité économique », *Colloque national en économie*, Ottawa, FFHQ.
- Tissot, Georges (1981), « L'auto-détermination », *Revue du Nouvel-Ontario*, 3, p. 91-96.
- Walker, F.A. (1976), *Catholic Education and Politics in Upper Canada*, Vol. 1 et 2, Toronto, Federation of Catholic Education Associations of Ontario.
- Welch, David (1988), « The Social Construction of Franco-Ontarian Interests Towards French-language Schooling, 19th Century to 1980s », thèse de doctorat, Université de Toronto.
- Welch, David (1990), « Le jeune Franco-Ontarien et l'éducation de langue française entre 1927 et 1966 » dans Dany Laveault, Jean-Marie Joly et Lionel Desjarlais (dir.), *Actes de colloque de la conférence – Regards sur le jeune Franco-Ontarien*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 23-32.
- Welch, David (1999), « L'économie sociale en Ontario français : analyse historique, pratiques actuelles et recherche de sens », *Reflets : revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, 5, 1, p. 54-74.